



No de résolution
ou annotation

Le Code Ducharme Inc., Farnham (Québec), Tél.: 1-800-363-9251, No. F029

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU TENUE AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE ÉDOUARD-JEAN LE 25 SEPTEMBRE 2023 À 19 H 28. FORMANT
QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE RAYMOND LAVOIE, MAIRE.**

Sont présents les conseillers :

Monsieur Gilbert Dupont
Madame Laurence Martel
Monsieur Yves Boulianne

Madame Huguette Tremblay
Monsieur Yvon Gauthier

Est absent le conseiller :

Monsieur Claude Lavoie

Secrétaire d'assemblée :

Monsieur Steve Berthiaume, directeur général et greffier-trésorier.

2023/09-21

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Tel que prévu par la Loi, l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil.

2023/09-22

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Yvon Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

2023/09-23

AUTORISATION D'AFFICHAGE D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF OU ADJOINTE ADMINISTRATIVE

CONSIDÉRANT la résolution n° 2023/09-16 adoptée lors de la séance ordinaire du 18 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE le maire, Raymond Lavoie, a exercé son droit de veto prévu à l'article 142 du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE cette disposition de la Loi prévoit, dans un tel cas, que la décision doit être à nouveau soumise, à la prochaine séance du conseil, ou, après avis, à une séance extraordinaire, pour reconsidération par celui-ci;

CONSIDÉRANT QUE la résolution n° 2023/09-16 se lit comme suit :

2023/09-16 **CONSIDÉRANT QUE** l'évaluation des besoins en personnel confirme qu'un poste d'adjoint administratif ou adjointe administrative est à pourvoir;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'embauche pour la sélection sera composé de Steve Berthiaume, directeur général et greffier-trésorier, Edith Martel, adjointe administrative, et greffière-trésorière adjointe et Claude Lavoie, conseiller municipal;



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ par Yves Boulianne et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire vote contre, que ce conseil autorise le directeur général et greffier-trésorier à publier une offre d'emploi pour un poste d'adjoint administratif ou adjointe administrative et mandate le comité d'embauche pour effectuer la présélection des candidats, les entrevues, la vérification des références et la sélection du candidat ou de la candidate.

II EST PROPOSÉ par Yvon Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire s'abstient de voter, que la résolution 2023/09-16 soit réputée approuvée.

2023/09-24

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président répond aux questions du public.

2023/09-25

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19 h 45.

Raymond Lavoie
Maire

Steve Berthiaume
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Raymond Lavoie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.